



## **KLEINGOEF**

La Communauté  
de Communes  
s'agrandit p.2

## **FINANCES**

Le budget  
2012 de la  
Communauté de  
Communes p.4

## **TOURISME**

Les actualités  
de l'Office de  
Tourisme p. 8

## **ÉCONOMIE**

Des soutiens  
apportés par la  
collectivité aux  
entreprises p.12

# Bienvenue à Kleingœft

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le périmètre de la Communauté de Communes de la Région de Saverne s'est agrandi en accueillant en son sein la Commune de Kleingœft. Commune dite isolée, cette dernière n'était jusqu'à présent rattachée à aucun Établissement Public de Coopération Intercommunal (ou EPCI).

Limitrophe avec l'intercommunalité au nord-est avec les communes de Wolschheim et Maennolsheim, et au sud avec Westhouse-Marmoutier, Kleingœft a naturellement pu prétendre rejoindre les 27 autres communes. Pour représenter ses 145 habitants, le Maire, Alain Grad, et François Muller siègeront au Conseil Communautaire en leurs nouvelles qualités respectives de Conseiller Communautaire titulaire et suppléant.



Kleingœft est depuis le 1<sup>er</sup> janvier membre de l'intercommunalité

## La Réforme des Collectivités Territoriales

Comme la loi du 16 décembre 2010 sur la Réforme des Collectivités Territoriales le prévoit, dans le but de simplifier l'organisation territoriale, un Schéma de Coopération Intercommunal devait être élaboré par le préfet avant la fin de l'année 2011. Ce document est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution

de la carte intercommunale de chaque département.

Le 13 mai 2011, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a notifié le projet de Schéma de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin à la Communauté de Communes. Suite à cette décision, le Conseil Communautaire en date du 16 juin a émis un avis favorable sur les dispositions envisagées pour le territoire, dont le rattachement de Kleingœft faisait partie.

Dans la continuité de la procédure, lors de sa séance du 21 juillet 2011, le Conseil Communautaire a approuvé son intégration. Consultés début août, les communes membres ainsi que la commune de Kleingœft, devaient délibérer sur ce rattachement dans un délai de trois mois.



**Alain Grad**  
Maire de Kleingœft

**145**  
habitants (recensement 2009)

**Kleingœftois(e)**  
Gentilé

## Un fonctionnement à vingt-huit

Plus anecdotique, cet élargissement aura également eut un impact direct, que vous n'aurez pas manqué de remarquer, sur le magazine que vous tenez entre les mains. Son titre venant de prendre du grade...

## É D I T O

Mesdames et Messieurs, chers habitants de la Communauté de Communes de la Région de Saverne,

L'année en cours s'avère d'ores et déjà marquée par de nombreux événements qui bouleversent notre quotidien, qu'il s'agisse d'événements survenus hors de nos frontières aussi bien que d'événements nationaux et régionaux. L'Europe vit une étape critique, soit elle franchit un nouveau seuil d'intégration et de gouvernance commune, soit elle retourne à un repli vers les États et les divisions. La période d'échéances électorales qui s'achève place notre région et notre circonscription en opposition à la nouvelle majorité, susceptible d'apporter des changements significatifs par rapport aux réformes qui étaient engagées.

Devant ces incertitudes et l'instabilité qui en résulte, notre territoire maintient malgré tout le cap et je m'en réjouis ! La CCRS vient de soutenir les opérations d'extensions de deux grandes entreprises – Fossil et Eurofins – avec en perspective la création de près de 200 emplois, ce alors que d'autres sociétés ont également des projets significatifs, tel que Kuhn et Eberhard Usinage. Les acteurs économiques – Maison de l'Emploi, Apers, ADIRA – serrent les rangs à nos côtés, engagent des actions et s'investissent pleinement dans leurs missions.



Notre collectivité, suite à la signature du Contrat de Territoire avec le Conseil Général est désormais en capacité de donner le coup d'envoi à ses projets d'envergure : la liaison structurante Est (D1004/D421) desservant la future zone commerciale de Saverne, la création d'une Maison de l'Enfance dans la ville centre, enfin la réhabilitation de la Maison de l'Emploi, ce parmi bien d'autres dossiers dont le transfert de l'Office de Tourisme. Ces chantiers sont autant d'investissements pour l'avenir, globalement la programmation de l'ensemble des opérations de la Communauté de Communes représente pour les 6 prochaines années plus de 13 M d'€ de dépenses pour près de 3 M d'€ d'aides du Département, aides complétées par d'autres subventions. Ces dépenses sont un soutien majeur à l'économie, il faut savoir que les entreprises de BTP dépendent pour

l'essentiel de leur carnet de commande des dépenses publiques. Le moment n'est donc pas venu de réduire brutalement tous les investissements, il faut au contraire accélérer la circulation des flux financiers. En revanche, les dépenses de fonctionnement sont à maîtriser comme autant de charges qui grèvent les capacités d'action. La CCRS, collectivité dont l'action s'affirme, continue à investir pour le développement de l'économie, et de ce fait pour la création d'emplois, tout en améliorant les services à la population, malgré les réticences et le manque de confiance des partenaires financiers (banques...).

Je souhaite enfin vous faire part d'une information tout à fait positive. Notre intercommunalité vient de s'agrandir et de passer à 28 communes. En effet Kleingoeft a décidé de nous rejoindre dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, nous allons désormais travailler ensemble.

Pour cette période à venir qui semble incertaine, je vous sou mets cette citation de Jean Jaurès : « Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Bonne lecture.

**Pierre Kaetzel,**  
Président de la Communauté de  
Communes de la Région de Saverne

## A C T U A L I T É S

# Lancement de trois projets communautaires

### La Maison de l'Emploi et de la Formation

Suite à la fusion de l'ANPE et des Assedic pour créer Pôle Emploi, la volonté politique de réunir les locaux de ces deux anciens services publics au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation a toujours été forte. Après les premières études un montant de 2 423 000 € HT de travaux est validé. Ce chantier englobe l'installation de Pôle Emploi sur une surface de 1 000 m<sup>2</sup> et les travaux de réhabilitations suite à la réorganisation de l'espace dans le bâtiment. L'aspect énergétique est pris en compte par des interventions sur le chauffage, la ventilation et la climatisations. Ces derniers touchent l'intégralité du bâtiment et nécessitent d'étaler les travaux en plusieurs phases. Les

études étant d'ores et déjà engagées, un démarrage des travaux est envisageable pour le second semestre 2012.

### La Maison de l'Enfance de Saverne

L'opération de construction de la future Maison de l'Enfance de Saverne a été engagée. Le site retenu est le terrain de l'ancienne piscine Tournesol. Le coût global de l'opération, qui a commencé par la démolition de l'ancienne piscine, est estimé à environ 3,5 M €. En terme de calendrier, les travaux pourraient démarrer l'année prochaine. La Maison de l'Enfance offrirait à terme 40 places d'accueil de fonctionnement et 20 places d'extension dans l'hypothèse d'un besoin futur. De plus, le même site regrouperait le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, le Relais

Assistante Maternelle et la Crèche Familiale.

### Transfert de l'Office de Tourisme aux Récollets

La Communauté de Communes, compétente en matière de tourisme, a décidé d'engager les études préalables au transfert de l'Office de Tourisme. Actuellement installés dans la Grand'Rue à Saverne, les locaux devraient être déplacés vers les Récollets, rue Poincaré. Une enveloppe financière de 300 000 € a été affecté à ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire avec une intervention du Conseil Général à hauteur de 150 000 €. Les locaux pourraient être livrés en 2013.

# Le budget 2012

Le Budget 2012 se caractérise par une poursuite ferme de l'effort de gestion maîtrisée pour consolider notre situation financière.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (2011 & 2012), les taux d'imposition, tant les impôts ménage que la contribution économique territoriale des entreprises n'ont pas été augmentés. Il ne s'agit pas de faire preuve d'un optimisme béat car nul ne saurait ignorer la crise qui dure dans une conjoncture rendue très difficile par la compétition mondiale.

En ayant le souci d'agir au mieux pour les habitants de notre commu-

nauté, nous avons le devoir d'être vigilants et efficaces pour pouvoir réaliser nos futures dépenses d'équipement parmi lesquelles nous citerons :

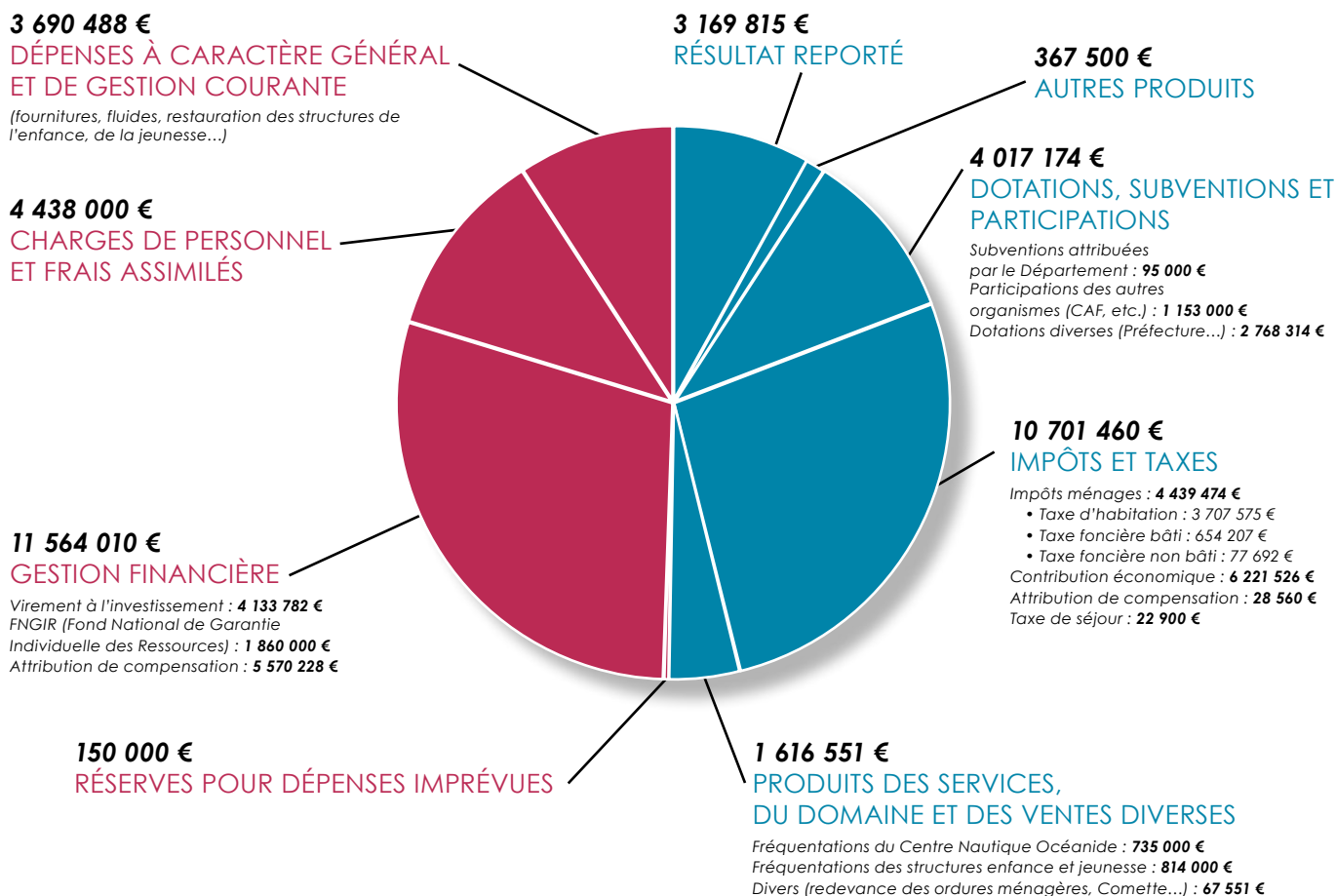
- la restructuration de la Maison de l'Emploi et de la Formation,
- la construction de la Maison de l'Enfance,
- le nouvel accueil de l'Office du Tourisme,
- la liaison structurante Est (entre centre Nautique et garage Citroën).

Nous devons bien utiliser nos

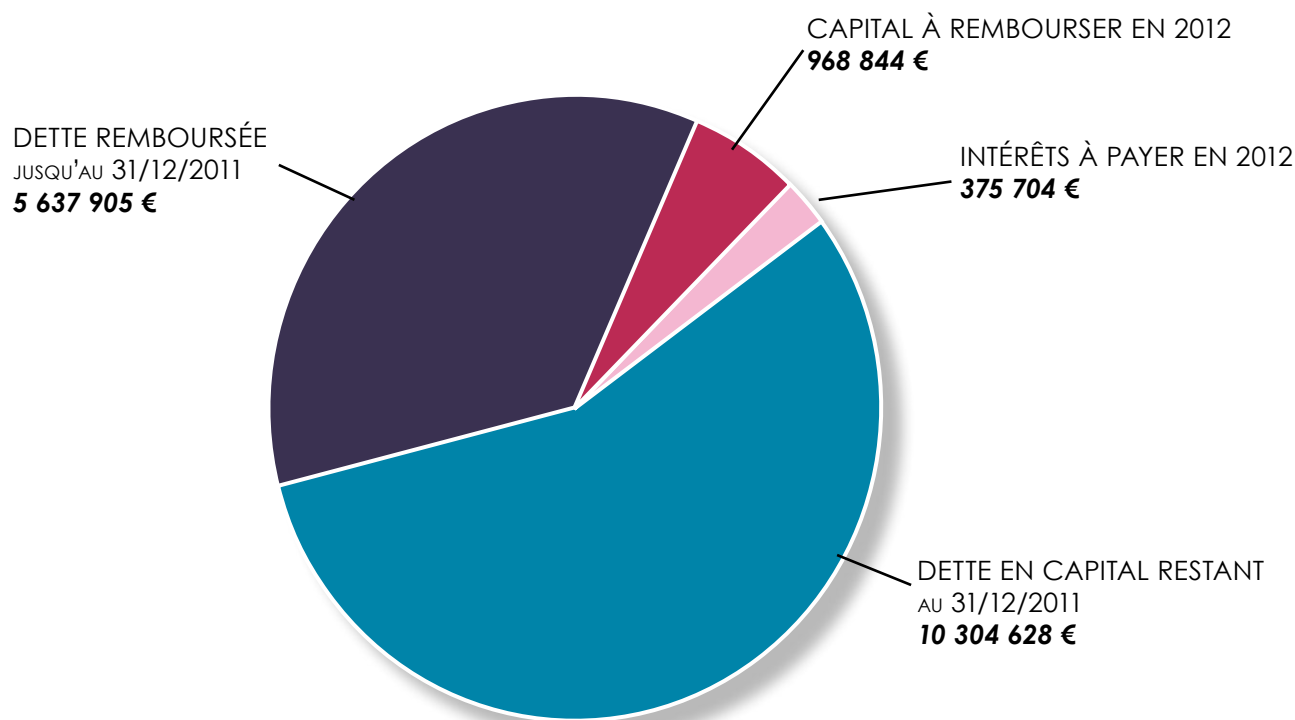
atouts, sans se disperser, afin de trouver le bon équilibre entre le social et l'économique en maîtrisant le recours aux recettes fiscales et à l'augmentation des tarifs.



## RÉPARTITION DÉPENSES-RECETTES



## ÉTAT DE LA DETTE



### FONDS DE CONCOURS DOSSIERS 2012

La Communauté de Communes de la Région de Saverne participe directement aux investissements des Communes membres dans certains dossiers touchant ses compétences et d'intérêt communautaire.

Les projets pour 2012 sont :

- L'aménagement de la place de la gare et ses abords à Dettwiller pour un montant de 100 000 €
- La rénovation de la Salle Polyvalente de Friedolsheim pour un montant de 33 130 €
- La réfection de la Salle Polyvalente de Lupstein pour un montant de 45 932 €
- La réalisation de l'espace culturel et loisirs de Monswiller pour un montant de 100 000 €



### QU'EST-CE QUE LA CET ?

La contribution économique territoriale (CET) est un impôt local instauré par la loi de finances pour 2010 qui a remplacé en France la taxe professionnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La CET est la somme de deux éléments qui ont chacun leurs propres modalités de calcul et d'imposition :

la cotisation foncière des entreprises (CFE), assise sur la valeur de l'immobilier (valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière),

la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée (fiscale).

## ENVIRONNEMENT

# Opération vergers solidaires

**D**ans le cadre du Contrat de Territoire 2011/2016, notre Communauté de Communes a décidé de lancer une opération « vergers solidaires ». Cette opération consiste à sauvegarder les vergers hautes tiges dans un objectif écologique, paysager et social, mais aussi patrimonial car cet environnement remarquable est menacé.

Le dispositif permet d'agir sur l'existant par un travail d'entretien en présence des propriétaires et de

plantation de jeunes arbres, de préférence des variétés anciennes.

La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin s'associent à ce projet en cofinçant les actions. L'intercommunalité sera en charge de l'animation du dispositif par le partenariat avec les acteurs locaux, arboriculteurs et propriétaires. Des secteurs prioritaires du territoire – notamment sur le piémont – seront identifiés dans le but de rendre l'opération cohérente et efficace.

Les propriétaires intéressés par l'opération peuvent dès à présent se faire connaître auprès de la Communauté de Communes.

M. Jean-Claude Distel, maire de Thal-Marmoutier est le référent « élu » de cette opération pour notre collectivité et se tient d'ores et déjà à votre disposition pour. Pour toute info :

[contact@cc-saverne.fr](mailto:contact@cc-saverne.fr)

## ÉDUCATION MUSICALE

# Semaine des arts et cultures à l'école

**L**a 11e édition de la Semaine des arts et des cultures à l'école était placée sous le signe du Far West. Sur 4 demi-journées, près deux mille petits indiens sont montés sur la scène de l'Espace Rohan pour interpréter un répertoire commun issu d'Approchants qui nous a permis voyager aux côtés de Lucky Luke, Nagawica le petit indien, et l'incontournable Gros Bill sous des airs de Banjo.

Acteurs et musiciens, les intervenants adultes donnaient le tempo au fil d'un petit scénario qui permettait à chaque chanson d'être transporté par Oh Suzanna, en passant par Armstrong ou Singing all together sans être dérouté.

Cet événement est une belle façon de valoriser le travail réalisé par



les enfants et leurs enseignants, en partenariat avec les musiciens intervenants de la Communauté de Communes de la région de Saverne (Christine Thomas, Raphaële Meyer, Pierre Charby, Emeline Keller, Fanny Reisz et Rosalia Heyl) et les conseillers pédagogiques (Tania Grimaldi et Philippe Biron). Les élèves étaient accompagnés par un

petit orchestre de professeurs de l'École Municipale de Musique de Saverne (Juliette Bertrand, Natacha Petrova, Patricia Germano, Yannick Giuliani, Jérôme Wolf), permettant aux chanteurs en herbe de découvrir la magie de la musique en live.

[www.flickr.com/photos/comcomsaverne](http://www.flickr.com/photos/comcomsaverne)

# Ouverture d'un douzième site périscolaire



Le 5 Septembre 2011 ouvrait le douzième Accueil de Loisirs Sans Hébergement (en dehors de la Ville de Saverne) sur la commune d'Hattmatt. Cette création est issue d'une forte demande de la population soutenue par l'équipe municipale en attente depuis quelques années de ce service.

La commune met à disposition un bel espace refait à neuf qui peut accueillir jusqu'à 15 enfants à midi pour la restauration et autant pour les loisirs du soir.

Il a tout de même fallu installer de quoi réchauffer les plats du traiteur, qui livre les repas tous les jours en liaison froide, ainsi que de quoi faire la vaisselle. Le total de l'opération s'élève à 17 000 € avec une participation financière de la Caisse d'Allocation Familiale à hauteur de 30%.

Deux personnes diplômées Jeunesse et Sport ont pour objectif de mener, chaque année, un projet pédagogique avec les enfants. Un espace jeux est à leur disposition,

un coin lecture a été aménagé, des bricolages leur sont proposés.

Le taux de fréquentation est optimal pour une ouverture de structure avec presque 12 enfants tous les midis. Cette initiative permet de redonner un complément de vie au village, de laisser les enfants de la commune scolarisés sur leur lieu d'habitation et aussi de faciliter la vie des parents.

## INFOS

### Coordonnées :

Sabrina SCHAEFFER, directrice  
23 route de Steinbourg  
67330 HATTMATT  
Tél : 03.88.89.73.92  
06.78.86.52.81

### Horaires de fonctionnement :

midi pour le repas à la sortie de l'école, idem le soir jusqu'à 18h30.

Pour les périodes des mercredis et vacances scolaires la structure est rattachée à la Passerelle avec Steinbourg, Monswiller, Dettwiller et St-Jean les Saverne. Renseignements auprès de Viviane KREMER coordinatrice (03 88 91 45 14)

## En bref

### Repas ALSH



Les structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueillent les enfants pour le repas de midi. Pour connaître la composition des menus plusieurs semaines à l'avance, n'hésitez pas à venir consulter le site de la Communauté de Communes ou directement sur :

[alsh.cc-saverne.fr](http://alsh.cc-saverne.fr)

### Carte des structures



Un nouvel outil est également disponible sur le site de la Communauté de Communes. Désormais vous pouvez localiser facilement les structures communautaires ainsi que leurs coordonnées grâce à une carte interactive basée sur la technologie google map.



## e-visitez le Château du Haut-Barr !

Les visiteurs et les habitants du territoire peuvent, depuis un an, découvrir ou redécouvrir le Château du Haut-Barr, à l'aide de vidéos guides, sur tablettes tactiles. Simples et ludiques, ils permettent de valoriser ce lieu incontournable de la Région de Saverne et d'agrémenter la visite avec des informations historiques complémentaires et des interviews inédites !

Des membres de la société d'histoire et des passionnés présentent le Château du Haut-Barr et ses caractéristiques. Leurs propos sont illustrés par des vidéos et des documents annexes (dessins, photos, etc).

Les tablettes tactiles sont disponibles, en location, à l'Office de Tourisme (4 € pour deux heures avec une caution).

Surfez sur la vague du numérique !



Le Haut-Barr en 3D

### ZOOM SUR

#### Le Petit Versailles alsacien

Jeu de société, imaginé et réalisé par des élèves du lycée Jules Verne à Saverne, sur le thème du Château des Rohan.

► En vente à l'Office de Tourisme, 30 € le jeu.



### FOCUS

**La visite virtuelle s'articule autour de six thèmes abordés en détails :**

- Les princes évêques avec l'origine et l'histoire de ce site.
- L'oeil de l'Alsace mis en avant par son positionnement judicieux et sa vue panoramique.
- La vie de château et les nombreuses tâches qui rythmaient son quotidien.
- Le mystère des tailleurs de pierres et leurs signes gravés.
- Le pont du diable avec la légende de cette impressionnante passerelle, qui relie les sommets de deux rochers.
- La tour Chappe ou les moyens de communication de nos ancêtres, avec la ligne du télégraphe optique de Paris à Strasbourg.



# Séjours & idées sorties

Les missions de l'Office de Tourisme évoluent... En plus de l'accueil et du conseil, les membres proposent, aux visiteurs et aux locaux, des services et des prestations riches et variées : vente de souvenirs, de livres, de bandes dessinées, de billets de concert, des visites guidées mais aussi des offres séjours et idées sorties clés en main ou personnalisées selon la demande. Elles sont diversifiées et thématiques afin de répondre aux attentes d'un plus grand nombre

de personnes. Ainsi, des journées «Day Spa» (déjeuner et accès au SPA) sont proposées à tous ceux qui souhaitent s'offrir une pause bien-être et un moment de détente. Un «week-end rando dans les Vosges du Nord» est destiné aux amateurs de randonnées pédestres et aux amoureux de la nature. L'Office de Tourisme propose ainsi une large offre de prestations adaptées à tous les goûts et tous les budgets !

Tous les forfaits sur [www.tourisme-paysdesaverne-reservation.com](http://www.tourisme-paysdesaverne-reservation.com)

## Les rendez-vous de l'été

L'Office de Tourisme organise des visites guidées ouvertes à tous, du 9 juillet au 21 août 2012.

► Visite guidée «Le Château du Haut-Barr», tous les lundis, du 9 juillet au 20 août 2012. RDV sur place à 14 h 30.

► Visite guidée «Saverne Autrefois», tous les mardis, du 10 juillet au 21 août 2012, à la découverte du vieux Saverne. RDV à l'Office de Tourisme à 14 h 30.

**Nouveauté cette année : dégustation gratuite de la fameuse bière\* savernoise «La Licorne»**



après la visite guidée «Saverne Autrefois».

### Tarifs

- 3 € par adulte.
- 1,5 € par adolescent.
- Gratuit pour les moins de 12 ans.

*\* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération*

## En plus

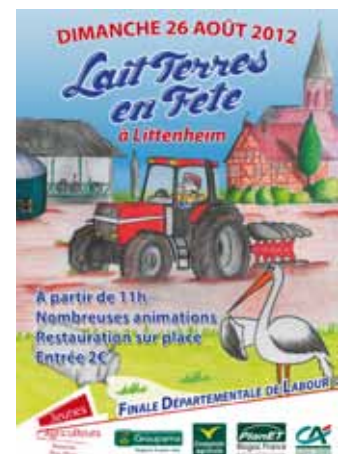
### Zoom sur...



**Le Festival Au grès du Jazz à La Petite Pierre, du 3 au 15 août 2012.**

Achetez vos billets et pass à l'Office de Tourisme ou via [www.tourisme-paysdesaverne-reservation.com](http://www.tourisme-paysdesaverne-reservation.com) (rubrique «activités»).

### Lait Terres en Fête



Lait Terres en Fête se déroulera le 26 août 2012 à Littenheim; au programme, concours de labour, marché du terroir, animations pour enfants...

La journée sera clôturée par une soirée animée par l'orchestre reflex suivi d'un feu d'artifices.

► **Entrée sur place : 2€.**

Retrouvez le programme détaillé sur [www.cc-saverne.fr](http://www.cc-saverne.fr)

## Z O O M S U R

### Les estivales 2012



Le dépliant «Estivales 2012» est actuellement disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur le site Internet [www.ot-saverne.fr](http://www.ot-saverne.fr) (rubrique «Documents à télécharger»). Découvrez notamment notre sélection des animations estivales de Saverne & sa Région, nos coups de coeur de l'été et les événements à ne pas manquer.

# Programme « Habiter mieux »



Propriétaire de votre logement, vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

## **Vous cherchez des solutions simples ?**

Le Conseil Général a souhaité inscrire le Programme d'Intérêt Général Renov'Habitat dans le programme national « Habiter mieux » lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce programme de réhabilitation des logements du parc privé a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt « investissements d'avenir ».

## **Quels sont les travaux financés ?**

Les travaux visés par le programme « Habiter mieux » sont davantage des travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement mal isolé a été construit avant 1975.

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie, et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat. L'amortissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables.

D'autres aménagements sont financés par le programme, comme les portes et les fenêtres : ceux-ci procurent du confort mais sont rentables à plus long terme.

## **Quelles conditions ?**

Des subventions du Conseil Général, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et une prime « Habiter mieux » sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général

Le montant des subventions peut faire l'objet d'une avance par Pro-civis Alsace au fur-et-à mesure de l'avancement du projet, pour permettre aux propriétaires de payer les travaux directement à l'achèvement et, de ce fait, de profiter dès cet hiver, de l'effet des travaux entrepris.

Quelques conditions doivent être remplies : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1 500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débuter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

## **Où se renseigner ?**

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des aménagements à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement rassemblant toutes les aides mobilisables, par l'accompagnement à la recherche de devis.

Concernant le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, des permanences sont régulièrement organisées à la Maison du Conseil Général de Saverne ou au siège de la Communauté de Communes de la Région de Saverne. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone, par courriel ou à venir directement lors de ces permanences.

## **I N F O S**

### **Maison du Conseil Général de Saverne**

1 route de Maennolsheim à SAVERNE

Urbam Conseil

Mme Blanrue

Courriel : [pig67@urbam.fr](mailto:pig67@urbam.fr)

Tél : 03 29 64 45 16

**Planning des permanences disponible sur le site :**

[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

# Une nouvelle jeunesse pour la Speck.

Par Gilbert Huttler, 1<sup>er</sup> adjoint de Dettwiller et Conseiller Communautaire



La Speck est un site pittoresque de Dettwiller, sur le cours de la Zorn qui sillonne notre territoire d'ouest en est. Ici comme ailleurs, l'eau est source d'activités. De mémoire de Dettwillerois, c'était un lieu de rendez-vous de la jeunesse et de baignade en été. C'était encore, et c'est toujours, un point de départ pour une promenade sur les sentiers des prairies inondables ou pour une partie de pêche à l'ombre des saules et des aulnes de la ripisylve.

**O**n y accède par le Schofbarri, qui descend en pente raide, depuis la rue des Vosges, en face de l'école, en traversant une passerelle métallique plus que centenaire. Une passerelle, dont la rouille a eu raison, et qui, au vu de son état, a été interdite aux usagers. Pour rétablir l'accès, il fallait en reconstruire une nouvelle. La commune, saisissant l'occasion, a entrepris une réflexion sur le réaménagement de l'ensemble du site, aidée en cela par l'association des pêcheurs s'appelant maintenant Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).

Le président, Benoît Fritsch, abandonnant l'idée traditionnelle des concours de pêche en étang, a engagé, avec son comité, la Fédération Départementale de la Pêche, les soutiens de l'Agence de l'eau

Rhin Meuse, du Conseil Général du Bas-Rhin et de la Commune de Dettwiller, la transformation de l'étang en une eau libre, agrémentée d'une frayère. Aujourd'hui, après plusieurs mois de travaux, dont beaucoup de bénévolat, le plan d'eau, ceinturé par une végétation typique des zones humides, accueille des myriades de poissons et d'alevins nés dans la frayère. Toute cette faune halieutique entre et sort à volonté du plan d'eau et contribue au repeuplement de la rivière. Une vraie aubaine pour la Zorn!

Entre-temps, les travaux de la passerelle et l'aménagement d'une aire de jeux se sont eux aussi achevés. Aujourd'hui un élégant pont métallique enjambe la Zorn au grand bonheur des promeneurs. A proximité, l'aire de jeux clôturée permet d'accueillir parents et enfants en

toute sécurité et, avec l'aménagement d'une aire de pétanque, les adultes, n'ont pas été oubliés.

Pour la réalisation de cet aménagement, la commune a bénéficié d'un Fonds de Concours de la Communauté des Communes de la Région de Saverne.

La Speck, site pittoresque de Dettwiller, mais quelque peu délaissée avec l'usure du temps, a retrouvé une nouvelle jeunesse en même temps qu'une nouvelle vocation. Proche des écoles et de la Maison de l'Enfance, elle est à la fois ouverte aux activités de jeu et à celles, plus studieuses, de découverte du patrimoine naturel. L'école de Dettwiller a déjà pris possession de ce nouvel outil pédagogique et les responsables de l'AAPPMA locale sont prêts à accueillir d'autres écoles du secteur.

# La Communauté de Communes soutient les entreprises du territoire



La société Eurofins fait partie des entreprises bénéficiant d'aides financières de l'Intercommunalité

L'Agence de développement économique du Bas-Rhin, l'ADIRA, a informé la Communauté de Communes des projets de développement de deux sociétés, Fossil France et Eurofins, engagées dans la création de bâtiments d'activités. Les permis de construire étant obtenus, la construction des nouveaux bâtiments est en cours et devrait s'achever en 2012.

Ces entreprises ont instruit auprès de la société Alsabail des dossiers de financement selon un montage en crédit - bail. Ce dernier est aidé par les collectivités à hauteur de 25 % du coût immobilier réparti entre le Département du Bas-Rhin (4/5) et la Communauté de Communes de la Région de Saverne (1/5).

Ces opérations permettent de créer des emplois et de la richesse pour le territoire et viennent soutenir l'économie locale.

## La société FOSSIL France

Le contrat de crédit - bail a été signé avec Fossil France en date du 16 novembre 2011 avec une mise en loyer au 1<sup>er</sup> avril 2012. Il correspond à une avance sans intérêts sur une durée de 10 ans.

Concernant cette opération, dont l'investissement global s'élève à 7 M €, le Conseil Général a d'ores et déjà accordé sa participation quant à une intervention dans le montage Alsabail à hauteur de 1 400 000,00 €. La participation de la Communauté de Communes s'élèverait alors à 350 000,00 €.

## La société EUROFINS

Le contrat de crédit - bail a été signé avec la SCI Saverne – Eurofins Environnement en date du 29 juin 2011 avec une mise en loyer au 1<sup>er</sup> juin 2012. Il correspond à une avance sans intérêt sur une durée de 12 ans.

Concernant cette opération, dont l'investissement global s'élève à 3 600 000 €, le Conseil Général a d'ores et déjà accordé sa participation quant à une intervention dans le montage Alsabail à hauteur de 720 000,00 €, la participation de la Communauté de Communes correspond alors à 180 000,00 €.

## La société EBERHARD USINAGE

Bénéficiant de perspectives de croissance Eberhard Usinage souhaite réaliser une extension de 1 030 m<sup>2</sup> et a obtenu un accord de la société Alsabail permettant de bénéficier d'une avance remboursable sans intérêts à hauteur de 20 % du coût de l'extension. Cette avance porte sur un montant de travaux de 650 000 € permettant la construction d'un nouveau hall de production et correspond à un montant de 130 000 € financé en parti par la Communauté de Communes à hauteur de 26 000 €.